

Termes de référence

Réalisation d'un reportage vidéo et photo
Projet DEVEL'UP & ANGOVO

1- Présentation du contexte du projet et de la présente demande

La Fondation Énergies pour le Monde (Fondem) s'engage depuis plus de 30 ans à améliorer l'accès à l'électricité en milieu rural grâce à des solutions renouvelables et durables, favorisant ainsi le développement local. À Madagascar, les projets **Devel'up** et **Angovo** s'inscrivent dans cette mission en apportant des réponses techniques, sociales et économiques aux besoins énergétiques des communautés rurales, notamment dans des zones isolées.

- **Devel'up** vise à renforcer la méthodologie développée lors du projet PAMÉLA en l'adaptant à de nouveaux contextes géographiques. Le projet se concentre sur le soutien aux activités génératrices de revenus liées à l'électricité, en offrant des formations aux partenaires locaux, en installant ou améliorant des infrastructures existantes, et en accompagnant des entrepreneurs locaux dans le développement de leurs activités économiques.
- **Angovo** adopte une approche collaborative réunissant institutions publiques, investisseurs privés et organisations de la société civile pour améliorer l'accès à l'énergie dans les zones rurales tout en favorisant le développement économique des communautés locales. Le projet prévoit le financement de 120 mini-réseaux solaires hybrides, bénéficiant à environ 180 000 personnes, et l'accompagnement de 50 entrepreneurs locaux, dont 20 % de femmes, pour valoriser l'accès à l'énergie dans leurs activités économiques.

Dans ce contexte, la Fondem souhaite recruter un prestataire pour réaliser des reportages vidéos et photos mettant en lumière les impacts positifs du projet Devel'up sur les communautés bénéficiaires et notamment les usages productifs de l'électricité et les activités génératrices de revenus. Ces reportages serviront de supports de sensibilisation auprès des populations futures bénéficiaires des nouveaux mini-réseaux financés par le projet Angovo.

Un nouvel entrepreneur a reçu un appareil photo dans le cadre du projet, le prestataire accompagnera et formera cet entrepreneur à l'utilisation de cet appareil et aux prises de photos afin de le faire monter en compétence.

2- Localisations

Les reportages vidéos et photos seront réalisés dans les régions Anosy et Atsimo-Andrefana dans les villages de :

- Ifotaka (Anosy),
- Mahatalaky (Anosy),
- Ambohimahavelona (Atsimo-Andrefana).

3- Caractéristiques des supports à réaliser :

- **Format :**

Type	Caractéristiques	Mode de diffusion	Qualité compression requise
Reportage vidéo avec interviews (avec sous-titres en français si l'interview se déroule en malagasy), images terrain, voix off et motion design	10 min	Web principalement : site Internet, réseaux sociaux, puis lors d'événements ponctuels	BD et HD
Reportage photo	Entre 30 et 50 photos	Web et print pour la communication institutionnelle de la Fondem et celles des partenaires	HD

- **Enjeux de la vidéo :**

- ☐ Présenter le projet **Devel'up** de manière accessible à une audience internationale.
- ☐ Illustrer les effets de l'électrification sur le développement économique et social des territoires : développement des activités génératrices de revenus et des usages productifs de l'électricité.
- ☐ Souligner les bénéfices environnementaux et sociaux des projets pour encourager l'adhésion et les partenariats.
- ☐ Mettre en avant l'effet levier de l'électricité sur le développement économique et social d'un territoire via l'appui au développement de ses usages productifs.

- ☐ Présenter l'évolution d'au moins 3 entrepreneurs depuis la création de leurs entreprises jusqu'à présent (storytelling) et les bénéfices de l'accompagnement du projet Devel'up.
- ☐ Susciter l'adhésion aux actions de la Fondem par l'intermédiaire des dons.

- **Pour quel public ?**

- Partenaires institutionnels et financiers (AFD, fondations, bailleurs).
- ONG, collectivités locales et entreprises du secteur des énergies renouvelables.
- Potentiels entrepreneurs
- Grand public et potentiels donateurs.
- **Proposition de déroulé**

Partie 1 : Présentation du contexte des zones rurales de Madagascar

- **Contexte énergétique à Madagascar :**
Brève description des défis d'accès à l'énergie en milieu rural (faible taux d'électrification, isolement des communautés rurales, manque de services publics et de développement économique).
- **Objectifs du projet Devel'up :** Renforcer l'accès à une électricité durable et développer des activités génératrices de revenus (AGR) grâce à l'installation de solutions solaires, la formation et l'accompagnement des partenaires locaux.

Partie 2 : Présentation des impacts de l'accès à l'énergie sur le développement du territoire

a. Avant le projet : les besoins en énergie exprimés

- Témoignages des habitants et entrepreneurs avant l'intervention :
 - Difficultés rencontrées (coût élevé des sources d'énergie alternatives, manque d'infrastructures, isolement économique).

b. Les solutions apportées par Devel'up et Angovo

- Installation de mini-réseaux solaires et de kits solaires individuels adaptés aux besoins domestiques et productifs.
- Formation des partenaires locaux et mise en place de systèmes de gouvernance participatifs.
- Accompagnement des entrepreneurs pour l'intégration de l'électricité dans leurs activités : couture, transformation agricole, soudure, etc.

c. Les résultats obtenus grâce à l'électrification



ÉNERGIES POUR LE MONDE

- **Amélioration des conditions de vie :**
 - Transformation de produits agricoles par exemple
- **Dynamisation de l'économie locale :**
 - Création d'emplois directs et indirects grâce aux AGR (agriculture, artisanat, commerce).
 - Témoignages d'entrepreneurs sur l'impact de l'électricité sur leur productivité et leurs revenus.
- **Renforcement de la gouvernance locale :**
 - Mise en place de comités de gestion des installations électriques.
 - Valorisation de la participation des femmes.
- **Impact sur le business plan des centrales électriques**
 - Interview des opérateurs sur l'importance des AGR pour leur business plan.

3. Conclusion : Une vision pour un développement durable et inclusif

- **Soutenir une approche durable :**
 - Importance de développer simultanément l'accès à l'électricité et la demande pour assurer la pérennité des systèmes installés.
 - Renforcer les capacités locales pour autonomiser les bénéficiaires et garantir une gestion efficace à long terme.
- **Un appel à l'action :**
 - Encourager les bailleurs, les institutions publiques et les entreprises à soutenir des projets similaires.
 - Insister sur l'importance des partenariats public-privé et du soutien des donateurs individuels.

- ***Ton de la vidéo***

La vidéo doit refléter le sérieux et l'efficacité de l'approche de la Fondem, en mettant en avant son expertise et l'impact positif de l'électricité durable sur le développement rural. Elle doit susciter confiance et engagement, incitant le public à soutenir la Fondem ou à nouer des partenariats.

Ambiance sonore

- **Introduction et conclusion :** Musique aérienne et inspirante.
- **Partie centrale :** Musique locale pour ancrer le reportage dans son contexte culturel.

L'objectif est de combiner authenticité et dynamisme pour engager efficacement différents publics.

4- Description des activités à réaliser et modalités de réalisation :

Le réalisateur ou la réalisatrice devra effectuer les activités suivantes :

- 1) Coordination du scénario et du script détaillé (avec l'appui de la Fondem)
- 2) Montage de la vidéo pour présentation draft (film, bande son, mixage, prise en compte des commentaires de la Fondem)

1. Calendrier de réalisation

- **La contractualisation est souhaitée dès que possible ;**
- Une première réunion de démarrage « brief créatif » aura lieu dans la foulée, avec le réalisateur pour discuter du scénario et des différentes étapes de production ;
- **Le script et l'univers graphique devront être validés au plus tard une semaine après la signature du contrat, soit le 21/02/2025 ;**
- **Le tournage devra être réalisé au plus tard 02 semaines après la validation du script et l'univers graphique, soit le 07/03/2025 ;**
- **Le reportage vidéo doit être finalisé pour le 14/03/2025**

Proposition

- Les acteurs souhaitant répondre au présent cahier des charges devront produire les éléments suivants, au plus tard le **7/02/25** : un devis détaillé;
- une proposition technique avec les références de la société pour des prestations similaires, des liens vers des réalisations similaires, le ou les CV des personnes impliquées ;
- une proposition de calendrier détaillé.

Les éléments seront transmis aux adresses email suivantes :

- iness.djaba@energies-renouvelables.org ,
- diamondra.rakotonirina@energies-renouvelables.org

2. Modalités financières

Les versements seront réalisés selon l'échéancier et les modalités suivantes :

- Un acompte de 50 % à la signature de la commande ;
- Le versement du solde à l'acceptation par la Fondem de la vidéo et après réception d'une facture originale signée comprenant tous les justificatifs des déplacements locaux (facture adressée à la Fondem).
- Les éventuels frais bancaires seront à la charge du réalisateur.

3. Retards et pénalités

Afin de suivre et gérer au mieux les activités prévues dans le cadre de cette prestation, le formateur devra prévenir, au minimum, 10 jours avant toute réalisation d'activité, tout retard éventuel ou modification de son calendrier d'intervention.

En cas de retard non justifié en amont dans le rendu des résultats, hors force majeure, une pénalité d'un pour mille (1/1000) du montant total du marché sera appliquée chaque jour entre la date convenue et la date réelle du rendu des résultats finaux. Le paiement ou la déduction de cette pénalité ne désengagera pas le prestataire de ses obligations. Le montant des pénalités ne pourra être supérieur à dix pour cent (10%) du montant total du marché hors taxe. Le prestataire fournira un avoir du montant relatif au retard accumulé en vue d'une déduction au dernier paiement pour clôture du marché.

4. Force majeure

En cas d'événement imprévisible et insurmontable de nature à empêcher l'exécution du marché, le prestataire devra aviser l'équipe de la Fondem par écrit dans un délai de cinq (5) jours. L'équipe de la Fondem disposera d'un délai de cinq (5) jours pour accuser réception de cette information.

Si la réalisation du marché est rendue impossible, le contrat pourra être annulé. Si la livraison des rapports attendus est retardée, le contrat pourra être prolongé pour une durée égale au retard sous réserve d'autorisation par la Fondem.

Le prestataire ne sera pas tenu responsable d'éventuels retards de mise en œuvre des autres activités du projet, notamment si ces retards affectent la mise en œuvre du présent marché. Dans ce cas, le prestataire devra notifier cette problématique d'impossibilité de respect du calendrier prévisionnel d'intervention par écrit dans un délai de cinq (5) jours à l'équipe de la Fondem. L'équipe de la Fondem disposera d'un délai de cinq (5) jours pour accuser réception de cette information. Un calendrier d'intervention devra alors être redéfini en fonction des blocages mentionnés.

5- Références Fondem

Site internet : www.fondem.org

Chaîne Youtube : <https://www.youtube.com/@fondationenergiespourlemon2126>

Réseaux sociaux :

<https://www.facebook.com/fondationenergiespourlemonde>

<https://www.instagram.com/energiespourlemonde/>

<https://www.linkedin.com/company/fondation-energies-pour-le-monde/>

La dernière vidéo réalisée pour le compte de la Fondem est disponible ici :

<https://youtu.be/0tQJxo0boz8?si=UCIn21S4TQYwlvM1>



Elle peut servir utilement de référence pour la réalisation de ce livrable.